



Les Brèves de Meroux - juin 2018



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

Les vacances approchent à grands pas pour nos écoliers, collégiens, lycéens et étudiants. Pour certains, les résultats des examens tant attendus sont arrivés. J'espère qu'ils vous seront tous favorables !

Pour la première fois, nous allons proposer des activités estivales à nos jeunes. J'espère qu'ils apprécieront.

Bientôt, les congés des parents et des grands parents seront là aussi ... Le temps pour vous de vous adonner, peut-être, à une partie de pétanque entre amis ou en famille ou de profiter des espaces de détente récemment installés aux abords ?

Chacun d'entre nous doit profiter de ce repos estival bien mérité et, ainsi, prévoir sereinement la prochaine rentrée.

Mais cette période est aussi une période importante de labeur pour nos agriculteurs et cultivateurs. J'espère donc que la saison leur sera généreuse.

L'été est également propice à la réalisation de travaux sur nos voiries. Dans notre village, nous profiterons de l'apaisement général de la circulation pour engager la réalisation d'une continuité piétonne rue de Vézelois et l'aménagement de notre entrée de village. Ces travaux, grâce au soutien du Conseil Départemental, seront exécutés courant août/septembre et contribueront à améliorer la sécurité des piétons et automobilistes.

Les beaux jours sont devant nous et, j'en suis certain, nous allons vivre une agréable période d'été. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de bons et longs moments de repos, de retrouvailles et de partages durant cette période estivale. Les Brèves ne paraîtront pas en juillet. Nous nous retrouverons donc, avec beaucoup de plaisir, au mois de septembre.

Bonnes vacances
Et bel été
A toutes et à tous.

Stéphane Guyod
Maire de Meroux

Infos village

Les animations d'été

Les enfants de 6-10 ans ainsi que les adolescents de 11 à 17 ans pourront se retrouver pendant quatre semaines cet été. L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) est sur pied et l'équipe communale d'animation leur a préparé de nombreuses surprises..... Les inscriptions se font en mairie ou sur le site communal www.meroux.fr



Vacances, prudence....

Les grandes vacances peuvent être synonymes de mauvaises surprises. Vous pouvez prévenir la gendarmerie de votre départ afin que des rondes de surveillances puissent être organisées.



Fermeture de la mairie

Pendant les vacances estivales, la mairie sera fermée les samedis 21 et 28 juillet ainsi que 4, 11 et 18 août. Merci de votre compréhension.

Carte avantage jeunes

La commune vous propose de commander dès à présent votre carte avantage jeunes au tarif exceptionnel de 1€ jusqu'à 18 ans. Elle concerne les jeunes âgés de 6 à 30 ans. Date limite de commande : le 15 août. Présentez-vous en mairie avec une photocopie de votre carte d'identité ou de votre livret de famille, un justificatif de domicile, une photo d'identité et le règlement de 1€.

Les activités dès septembre

Les animations communales reprendront en septembre. Vous pourrez profiter du patchwork, de la peinture sur soie, de l'art floral, de la gymnastique, du smovey, de la baby gym et du baby éveil, de l'atelier équilibre, de la gym douce connectée et de bien d'autres occupations encore.... Toutes les infos en août et septembre.



Nouveauté : L'atelier couture.

Un atelier de couture hebdomadaire gratuit à partir de la rentrée de septembre vous est proposé. Il reste encore quelques places. Pour toute information, contactez : Mme SAJAN au 06 63 62 15 92

Les associations locales reprendront également leurs activités après cette pause estivale bien méritée. Vous retrouverez plus d'information dès la rentrée de septembre.

Régulation de la population de renards

L'opération de régulation de renards dans la commune se poursuit. Il s'agit de capture et de tir de jour ou de nuit avec ou sans véhicule par le lieutenant de l'ovéto M. MARTY.

Livraison de repas à domicile

Notre commune est adhérente à l'OPALES : Organisation des Personnes Âgées de leurs Etablissements et Services (Elle regroupe beaucoup de communes du canton de Châtenois-les-Forges). La distribution de repas est assurée par la commune de Bavilliers du lundi au vendredi (repas du week-end livrés les vendredis ou la veille pour les jours fériés). Ils sont fournis par l'Hôpital médian et sont adaptés aux différentes pathologies si besoin. L'association peut répondre à des demandes temporaires (suite hospitalisation...). Pour plus d'information contacter Sandrine WIDMER au 03 84 57 38 88 (mairie de Bavilliers).



Inscription registre canicule

Si vous avez plus de 65 ans ou souffrez d'une pathologie particulière ou d'un handicap, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur le registre nominatif institué dans le cadre du **Plan d'Alerte et d'Urgence** pour prévenir les risques de forte chaleur.

En cas de déclenchement de ce plan, par le Préfet, les membres du CCAS contactent par téléphone les personnes inscrites sur ce registre ou effectuent une visite à leur domicile pour leur donner des conseils et des recommandations. Un moyen aussi de s'assurer qu'elles vont bien.

Pour les personnes déjà inscrites, il vous appartient de communiquer au CCAS les changements survenus après votre première inscription et vos dates d'absences (hospitalisation, départ en vacances...) dès que vous en avez connaissance. Renseignements et inscriptions en Mairie.



La rentrée des classes

En septembre, les enfants de maternelle et d'élémentaire n'auront plus classe le mercredi. Les horaires des écoles seront les suivants : 8h30-11h30 et 13h30-16h30. Le mercredi, l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) sera proposé aux enfants à partir de 6 ans. Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant en mairie. Les documents sont également disponibles sur le site www.meroux.fr.



Pétanque

L'environnement du terrain de pétanque est désormais en place. Vous avez à disposition des bancs et une table. Profitez des vacances pour les tester...



Les travaux

Travaux devant l'église

Des travaux auront lieu cet été sur l'avant de l'église. Il s'agit du changement des escaliers et de la réfection du parvis.



Le conseil municipal a voté



- Le transfert de compétence Défense extérieure contre l'incendie.
- L'ouverture du poste d'animateur périscolaire et extrascolaire.
- Les documents d'organisation ALSH 11-17 ans.
- Le règlement du stade multi activités.
- Le remboursement des frais de déplacement du personnel.
- Le renouvellement du bail de la cabane de chasse avec l'ACCA.
- La décision modificative pour équilibrer les amortissements.
- Le nom de l'Espace PART'ÂGES.
- La signature de la convention d'entretien de la benne à déchets verts située à Vézelois.

Le conseil municipal a été informé

- De l'avancée du projet travaux rue de Vézelois.
- De l'avancée de la réflexion commune nouvelle avec Moval.
- Du nouvel emplacement du pylône TDF.
- Du départ de Madame Gaële MALNATI, enseignante de l'école et de Marion VARENNE, directrice du périscolaire.
- De la nomination de Jean-Luc MAGRIS au poste de rapporteur de la commission bois.
- De l'organisation de battues, à partir du 1^{er} août, suite aux dégâts dus aux sangliers.

Bien vivre ensemble

Réduisez vos déchets !

Composter un geste simple pour un jardin plus fertile et réduire vos déchets. Un composteur permet d'éliminer les biodéchets (épluchures, filtres à café, sciure de bois...) et les déchets verts (tontes de gazon, feuilles mortes...). En 3-4 mois, ces déchets se transforment en compost (humus) permettant d'enrichir la terre du jardin. Il s'agit d'un procédé naturel de décomposition des déchets.

Le Grand Belfort vous propose d'acquérir un thermo composteur à la moitié de son prix, soit 25 €, cette collectivité prenant en charge les autres 25 €.

Comment acquérir votre composteur ? C'est simple, rendez-vous au service Déchets ménagers au 2 rue des carrières 90000 BELFORT aux heures de bureau. (Vous pouvez appeler 03 84 90 11 71 pour signaler votre arrivée et faire préparer un composteur)



Le coin des associations

Les Amis du Jeudi

La date du 16 septembre est à retenir ! Un repas friture à volonté ainsi qu'un après-midi dansant animé par le bien connu Dany MOUREAU vous seront proposés pour 25€ dans la grande salle de l'ouvrage militaire. Il sera prudent de réserver à partir de fin août par l'intermédiaire d'un petit rappel qui sera distribué dans les boîtes aux lettres.



Vide grenier

Le dimanche 9 septembre, le Comité des Fêtes organise son 22^{ème} vide grenier. Vous pouvez dès maintenant réserver votre emplacement au prix de 11€ les 5 mètres.



N'oublions pas le vide grenier de Souvenirs et Amitié le 5 août à Moval. Les inscriptions sont ouvertes.

Divers

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h00 (sauf période estivale)



Pour contacter le secrétariat de la mairie :

Téléphone : 03 84 56 04 30

Par mail : commune-de-meroux@orange.fr

Pour contacter le Maire et les adjoints :

Stéphane GUYOD 06 71 95 95 54

Thierry MANTION 07 71 14 65 81

Noémie DUBOST 06 26 25 65 10

Chantal MARTIN GARCIA 03 84 56 02 65

Christophe HENNY 07 83 02 24 13

Le site communal : www.meroux.fr

